

Compréhension orale

Vous allez écouter l'extrait d'une émission de radio dans laquelle il est question des langues en Belgique. Les principaux intervenants sont un bourgmestre (un maire belge) et un professeur d'université.

Lisez d'abord les affirmations suivantes. Puis écoutez le texte et cochez la ou les réponse(s) qui correspond(ent) à ce que vous avez entendu.

- 1 Pour le bourgmestre, l'appellation des communautés de langue...
 - est amusante.
 - est souvent une cause de dispute.
 - n'est pas la chose la plus importante pour son pays.

- 2 Le professeur Delperret justifie l'expression « communauté française » parce que les Belges de cette communauté...
 - se sentent français.
 - ont la même culture et les mêmes valeurs que les Français.
 - parlent français sans accent et ne sont donc pas des francophones « ordinaires ».

- 3 D'après le professeur Delperret, la communauté germanophone en Belgique...
 - a plus de droits que les autres communautés.
 - a moins de droits que les autres communautés.
 - a autant de droits que les autres communautés.

- 4 Selon le professeur Delperret, le problème des langues minoritaires...
 - n'existe pas vraiment en Belgique.
 - est un des problèmes principaux de la Belgique.
 - ne concerne que quelques secteurs de la vie publique belge.

- 5 A Bruxelles, la plupart des habitants...
 - sont bilingues.
 - parlent français.
 - parlent plusieurs langues étrangères.

- 6 Le bourgmestre remarque que certains groupes de francophones...
 - ont des problèmes avec la justice belge.
 - préfèrent vivre à la périphérie des grandes villes.
 - ne peuvent pas parler français avec l'administration de leur région.